

RÉSUMÉ DU PANEL CITOYENS / COMMERÇANTS DU 5 OCTOBRE 2022 – CHANTIER TOOTS THIELEMANS

Participants :

- Riverains et commerçants
- Carlos Van Hove, STIB-MIVB
- Laurent Borsellini, STIB-MIVB
- Laurent Vermeersch, STIB-MIVB
- Samir Ben El Caïd, STIB-MIVB
- Antoine Umbrain, STIB-MIVB
- Patrick Gillieaux, STIB-MIVB
- Radouane Bouda, STIB-MIVB
- Jean Spinette, bourgmestre de la commune de St Gilles
- Francesco Iammarino, échevin du commerce de St Gilles
- Charlotte Delagaye – SM Toots
- Mady Lefevre – SM Toots
- François-David Jonard, SM Toots
- M. Vanobost, ZPZ Midi
- Koenraad De Brandt, ZPZ Midi
- Marie-Louise Hamelryk, service commerce Ville de Bruxelles
- Alice Mihaly – service commerce Ville de Bruxelles
- Kevin Van Den Hout, HUB.Brussels

- 1) Présentation sur l'avancement du chantier (cf. fichier)

Questions et remarques par thème

Sécurité

Les problèmes de sécurité rencontrés. Rappel que ces dernières semaines il y'a une recrudescence des agressions et de vols avec violence sur le boulevard Jamar. À cela s'ajoute que des dealers et consommateurs sont présents dans la zone.

M. Spinette : Police très consciente de la problématique de deal et d'individus générant des problèmes. La gestion du chantier compose aussi des aspects pratiques. Remerciement d'avoir retiré les bâches qui créaient des effets de tunnel. Suggère d'écarter encore des bâches et d'ouvrir d'avantage les perspectives.

M. De Brandt : commissaire divisionnaire ZPZ MIDI : la police s'est réorganisée cette année pour réagir à cette problématique. En soirée et particulièrement du jeudi à dimanche une patrouille disponible travaillera aux problèmes spécifiques du quartier. Ces patrouilles ont pour objectif d'établir des dossiers de constatations. Les plaintes adressées feront partie intégrale de ces dossiers.

Selon M. Vanobost le nombre de plaintes est très bas relativement aux commentaires que nous recevons. Il demande aux riverains d'appeler le 112 ou de porter plainte après chaque fait. Cela est possible au commissariat, mais également en ligne via Police on Web.

Il a fait le tour des commerces dans la zone Jamar. A demandé une patrouille pédestre dans la zone. Différentes opérations vont commencer pour l'identification des personnes problématiques dans la zone.

Stationnement et accès

Stationnement des clients d'un au coin Jamar/Poincaré : depuis la réduction de la terrasse le trottoir est devenu le parking du restaurant. La contre-allée est donc difficile d'accès et il n'y a pas de visibilité lors des sorties de véhicule. Demande de verbaliser.

M. Spinette : propose d'avoir une réunion avec un officier de police. Est au courant des problématiques générées l'établissement. Promet d'expédier un courrier de rappel au commerce dès demain.

M. Vanobost : il manque un panneau et une demande a été faite pour corriger cela ainsi qu'une verbalisation. Le responsable de l'établissement a également été contacté et a reçu un avertissement verbal.

Propreté

M. Spinette applaudit les points de collecte dans la zone Stalingrad Lemonnier et demande si il serait possible d'en mettre aussi un en place dans la zone Jamar.

Samir Benelcaïd : Un point de collecte a également été placé sur la place Bara. On a souhaité en placer un autre à l'entrée de la contre allée mais cela a été interdit par la Région car la collecte dérangerait la mobilité sur le giratoire.

Aménagement en surface

Si des retards ont un impact sur le réaménagement en surface c'est plus dérangeant pour les riverains. La demande a été faite d'avoir une vue sur la libération de l'espace en surface et une date provisionnelle du réaménagement, même avec un des retards éventuels.

Le projet d'aménagement de Stalingrad est connu, mais les habitants n'ont pas encore été contacté dans le cadre du processus participatif pour les réaménagements de la place Bara et le boulevard Jamar.

Carlos Van Hove: Un chef de projet a été nommé par la région pour ces aménagements. Un cahier de charges a été établi et un bureau d'études sera désigné pour coordonner le processus participatif avec les communes et riverains. Le quartier et la commune seront probablement impliqués début 2023. L'objectif est d'avoir un permis pour mi-2024.

2) Mesures d'accompagnement

Pourquoi ne pas mettre des bacs à fleur pour éviter le stationnement sauvage au coin Jamar/Poincaré ? La faisabilité sera étudiée.

3) Points d'amélioration

La délimitation entre le chantier et la latérale Jamar. Lorsqu'elle a été réouverte elle a simplement été séparée par des barrières Heras et sans blocs de béton, ce qui a mené à des poussées de terre et de boue. Merci pour l'intervention mais malheureusement les bordures en béton n'ont été placées que sur quelques mètres. La question sera remontée à l'entrepreneur